

BREVES D'EUROPE

N° 17



Juillet 2012

Le Conseil européen des 28 et 29 juin a permis de franchir quelques pas dans le sens d'une maîtrise progressive de la crise financière et bancaire en Europe.

Soigneusement préparée en amont par le sommet de Rome du 25 juin qui rassemblait les N°1 français (François Hollande, allemand (Angela Merkel), italien (Mario Monti), espagnol (Mariano Rajoy), il a permis **trois avancées majeures.**

- L'adoption d'un *Pacte de croissance* réclamé depuis longtemps par les socialistes français et européens

- La décision de mesures destinées à stopper la spéculation contre les dettes espagnoles et italiennes afin de permettre à ces pays d'emprunter sur les marchés financiers à des taux modérés (et non plus usuraires : 7,5% pour l'Espagne; 6% pour l'Italie, comme c'était le cas fin juin).

- La préparation d'une "feuille de route" sur l'avenir de l'Union économique et monétaire qui serait la base d'une intégration solidaire et démocratique en Europe.

120 milliards d'euros pour retrouver la croissance

Instruits par l'expérience, les gouvernements ont désormais compris que la généralisation des plans d'austérité, ne pouvait mener

qu'à la récession, si ceux-ci n'étaient pas compensés par des initiatives de croissance.

Pour financer les grands travaux d'infrastructure, la transition vers une économie sobre en carbone, son redéploiement vers les industries d'avenir, l'Union européenne met 120 milliards d'euros sur la table.

55 milliards viennent de la mobilisation des fonds structurels inutilisés, 60 milliards d'une augmentation du capital de la Banque européenne d'investissement (par l'effet de levier d'une recapitalisation de 10 milliards d'euros); 4,5 milliards d'euros sont des obligations européennes pour projets (*projectbonds*), aujourd'hui en phase expérimentale, mais appelés à une grande expansion.

Capital d'amorçage

Ces 120 milliards d'euros semblent bien modestes, en regard des besoins.

Il faudrait 1500 milliards d'investissement d'ici 2020 pour financer le seul plan européen d'interconnexion des réseaux énergétiques, numériques et des transports !

Mais il s'agit de **fonds d'amorçage**, visant à mobiliser l'épargne longue (compagnies d'assurances, fonds de pensions,...) vers des investissements à long terme, aux rendements modestes, mais sûrs.

Il existe en effet en Europe et dans le monde une pléthorique épargne privée qui peut investir dans les infrastructures et les activités nouvelles, pour peu que la puissance publique réduise ses risques et garantisse sa rentabilité.

Taxe sur les transactions financières

Ces 120 milliards ne constituent au demeurant, qu'une première mise, appelée à s'accroître, à mesure que les *projectbonds* feront leurs preuves et que la taxe sur les transactions financières (TTF) produira des ressources.

Le Sommet a permis de franchir une étape décisive vers la création d'une telle taxe, voulue par la Commission et par le Parlement européen, en autorisant sa création dans le cadre d'une "coopération renforcée", d'ici décembre 2012.

Il suffit de l'accord de 9 Etats pour lui donner jour.

Répondre à l'urgence

Le Sommet de juin a ensuite voulu répondre à l'urgence : empêcher la faillite du système bancaire espagnol et la spéculation contre la dette italienne, malgré les efforts consentis par ce pays pour assainir ses comptes; stopper la contagion de la dépression grecque au reste des pays méditerranéens.

Pour cela le Mécanisme européen de stabilité (MES), fort d'une capacité de 500 milliards de prêts (auxquels s'ajoutent les 350 milliards d'euros dont dispose encore le Fonds européen de stabilité financière - FESF-), a été autorisé à recapitaliser directement les banques en difficulté.

Jusqu'ici le MES ne pouvait prêter qu'aux Etats, à charge pour eux de renflouer leurs banques...au prix d'un alourdissement de leur dette souveraine, que sanctionnaient immédiatement les marchés financiers par une nouvelle augmentation de leurs taux d'emprunts obligataires.

La "**clause de séniorité**" ou "statut prioritaire" du MES, qui en faisait un créancier privilégié, assuré d'être remboursé avant les créanciers privés, a été supprimée.

Cette clause discriminatoire maintenait les taux d'intérêt payés par l'Espagne à un niveau très élevé, malgré la décision du plan d'aide de 100 milliards d'euros consenti au secteur bancaire espagnol, début juin dernier.

Monti comblé

Les Etats membres qui remplissent leurs engagements de retour progressif à l'équilibre budgétaire et à la compétitivité économique, pourront bénéficier de l'aide des fonds de secours (MES, FESF, BCE,...) sans être soumis à un "programme austéritaire" mis en

œuvre par la Troïka (Commission européenne, BCE, FMI)

Amélioration de la supervision

La Commission a été mandatée pour proposer avant la fin de l'année un mécanisme de surveillance unique des banques européennes, adossé à la BCE.

Sortir de la crise par le haut

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy a présenté un texte pour "Une Union économique et monétaire véritable", co-rédigé avec José-Manuel Barroso, président de la commission, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, Mario Draghi, président de la BCE.

Ce document vise à ouvrir le débat sur l'amélioration de l'intégration européenne. Il propose de mettre à profit la crise actuelle pour parachever la construction européenne, aujourd'hui au milieu du gué.

Rien n'est réglé

Les décisions du sommet des 28 et 29 juin et celles qui vont suivre, vont dans le bon sens, mais ne suffiront pas à sortir l'Europe de la crise.

Celle-ci résulte en grande partie d'un vice de construction originel de l'euro et de la zone euro: on ne peut créer durablement une monnaie

unique sans édifier en face d'elle une Banque centrale qui joue le rôle de prêteur en dernier recours; et un pouvoir politique légitime, pour opérer les transferts et résorber les déséquilibres. Pour sortir durablement de la crise, il faut remédier à ce vice de construction : il faut élargir les missions de la BCE et édifier un gouvernement économique européen légitime.

Mutualiser les dettes souveraines

La zone euro doit pouvoir émettre des obligations européennes, c'est-à-dire des emprunts conjoints et solidaires, pour refinancer, à des taux modérés, les dettes de ses Etats membres lorsque celles-ci arrivent à échéance.

Ces "euro-obligations de facilité" permettraient à l'euro de devenir une monnaie de réserve internationale, au même titre que le dollar et de réduire les taux d'intérêt des Etats membres surendettés.

Les prochaines étapes de la mutualisation

- L'introduction des *Eurobills* : emprunts européens à court terme, venant à échéance au bout d'un an. Ces emprunts à faible taux d'intérêt remplaceront les créances à court terme qui auraient été émises par les Etats membres, les protégeant ainsi contre tout manque de liquidité.

- La mise en place d'un "Fonds de rédemption", ou Fonds

d'amortissement de la dette. Ce Fonds pourrait recueillir les montants des dettes qui sont supérieurs aux 60% du PIB admis par le Traité de Maastricht, comme montant maximal, pour une durée de 25 ans.

Cette proposition peut être acceptée par Angela Merkel et la CDU, car elle émane de conseillers économiques du gouvernement allemand.

- L'étape suivante est la mise en place du dispositif préconisé par un think-tank bruxellois : l'Institut Bruegel.

Il s'agit, ici encore, de scinder la dette souveraine en deux, à partir d'une ligne de partage fixée à 60% du PIB. Mais la mutualisation concerne les "obligations bleues, - celles qui se trouvent sous le seuil de 60%, et non les "obligations rouges", celles qui se trouvent au-dessus, et qui restent entièrement à la charge et sous la responsabilité des Etats membres.

- Le pas ultime serait l'émission commune des obligations européenne (Eurobonds). Il nécessite, en revanche, des modifications des Traités.



Le Parlement européen a dit non à ACTA !

L'accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) a été rejeté par

le Parlement européen mercredi 4 juillet. C'est la toute première fois que notre institution exerce le pouvoir de rejeter un accord international sur le commerce que lui donne le traité de Lisbonne. Les 5 commissions parlementaires concernées par ce texte avaient également marqué leur refus.

L'accord a été rejeté par 478 députés, 165 membres se sont abstenus. 39 seulement l'ont approuvé...

L'ACTA avait été négocié par la Commission européenne, les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon, le Mexique, le Maroc, la Nouvelle Zélande, Singapour, la Corée du Sud, et la Suisse, en vue d'améliorer la mise en œuvre des lois anti-contrefaçon à l'échelle internationale. Mais des pays comme la Chine, pourtant au centre des débats sur la contrefaçon, n'en était pas partie prenante.

Le vote du Parlement implique donc que, ni l'UE, ni aucun de ses États membres ne pourra se joindre à l'accord.

Tout au long des discussions sur l'approbation ou non de l'ACTA, qui ont duré trois ans, nous avons été la cible d'une action très organisée de millions de citoyens européens qui nous pressaient de rejeter l'accord, à travers une campagne sans précédent d'emails et de courriers, de pétitions et d'appels téléphoniques. Le Parlement a ainsi reçu une pétition, signée par

2,8 millions de citoyens du monde entier.

Pour les socialistes européens, la défense de la propriété intellectuelle est une question essentielle qui mérite d'être traitée de manière approfondie.

L'approche préconisée par ACTA était exclusivement basée sur la sanction. Il faut bien sûr s'attaquer au problème de la contrefaçon qui pénalise nos entreprises, et à la protection des droits de propriété intellectuelle, de manière offensive.

Mais cela ne doit en aucun cas se faire au dépend des libertés fondamentales des citoyens.

Bonnes vacances !

Le semestre qui s'achève à été riche en épreuves et en succès pour les socialistes.

Bon repos à toutes et à tous et rendez-vous en septembre pour de nouvelles avancées ?



<http://www.henriweber.eu>
<http://www.henri-weber.fr>

Parlement européen - ASP 14G242
60, rue Wiertz - B-1047 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 284 57 88 Fax : +32 (0)2 284 97 88
Courriel : henri.weber@europarl.europa.eu